



HIRIBURUKO HERRIA

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SAINT-PIERRE D'IRUBE / HIRIBURU

SEANCE du 14 janvier 2015

L'an deux mille quinze, le quatorze janvier à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de Monsieur IRIART Alain, Maire.

Date de la convocation : 08 janvier 2015

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Présents : M. IRIART Alain, M. LARROQUE Paul, Mme GUILLEMOTONIA Nicole, M LEMBURE Christian, Mme DAMESTOY Odile, M. THICOIPE Michel, M. HOURCADE Robert, M. MACHICOTE René, M. BOSCOQ André, Mme ETCHEGOIN OTHONDO Fabienne, Mme LARRIEU Françoise, Mme ITHURRALDE Pascale, Mme FRATY Hélène, M. GALHARRAGUE Christian, Mme BOUILLOUD Nathalie, M. MENDY Alain, M. FUENTES Laurent, M. ELGOYHEN Mathieu, Mme INDART BOUZIGUES Joana, M. MULOT Benoît et M. HARREGUY Bixente.

Absents ayant donné procuration :

Mme ETCHARTABERRY Marie-José a donné procuration à M. LARROQUE Paul.
M. DOURTHE Patrick a donné procuration à M. THICOIPE Michel.
Mme TIESSET FUSSINGER Sandra a donné procuration à Mme DAMESTOY Odile.
Mme ETCHEVERRY Christelle a donné procuration à M. ELGOYHEN Mathieu.
Mme LAMARQUE BUSCONI Sandrine a donné procuration à M. IRIART Alain.
Mme DEVOS Elodie a donné procuration à Mme GUILLEMOTONIA Nicole.

Secrétaire de séance : Mme GUILLEMOTONIA Nicole.

- Question n°5 : motion d'opposition à la déréglementation des marchés.

Le 8 juillet 2013, l'Union européenne et les États-Unis entamaient des négociations en vue de conclure un accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ou zone de libre-échange transatlantique (TAFTA).

Nous devons rester vigilants au regard des risques que la conclusion des accords pourrait faire porter sur l'Europe et ses citoyens.

Nous regrettons tout d'abord que les Parlements nationaux soient totalement tenus à l'écart des enjeux de la négociation. Par ailleurs, le fait que les négociations soient menées dans le secret pose un problème démocratique et empêche la tenue d'un débat public basé sur des faits plutôt que sur des rumeurs.

L'Europe se distingue des États-Unis par un certain nombre de normes et de réglementations auxquelles nous sommes très attachés. Nous ne voulons pas que soient remis en cause nos choix de société en matière d'éthique, de droit du travail, de santé et de sécurité alimentaire. Nous ne souhaitons pas non plus que soit inclus un mécanisme d'arbitrage privé permettant à des entreprises d'attaquer des Etats ou des collectivités locales qui édicteraient des normes qu'elles jugent inacceptables.



Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture de BAYONNE le : **22 JAN. 2015**

Accusé réception par la Sous-Préfecture le :

Affichée en Mairie le : **22 JAN. 2015**

Notifiée le :

Le Maire,
Alain IRIART.